

Declaration prononcee a la conference de Stockholm sur l'environnement  
par M. J.A. Beesley, Conseiller Juridique au ministere des affaires exterieures.

16 juin 1972,

Monsieur le Président, j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour exposer le point de vue du Gouvernement canadien à l'égard de l'important document soumis à notre étude, à savoir le projet de Déclaration sur l'environnement.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de réaliser un accord sur chacun des points soulevés pendant les discussions relatives à ce projet. Nous regrettons particulièrement l'absence d'accord sur des questions aussi importantes que le devoir des Etats de se faire connaître mutuellement les activités ou les événements se déroulant dans les limites de leur juridiction et susceptibles de nuire à l'environnement de régions situées au-delà, et le besoin absolu de sauver l'homme et son milieu des effets éventuellement catastrophiques des essais d'armes nucléaires. Nous estimons néanmoins que le projet de déclaration constitue une réalisation majeure. Il aborde les problèmes du milieu humain par le moyen de diverses disciplines et nous trace d'une façon très claire la voie que nous devons prendre si l'homme veut survivre en tant qu'espèce.

Lorsque nous avons pris la parole à ce sujet en séance plénière au moment où nous discutons de la création d'un groupe de travail pour l'examen du projet de déclaration, nous avons fait observer que le document dont nous étions saisis était plus qu'un appel lancé en vue d'une action menée en collaboration, qu'il était autre chose qu'un message pieux et qu'il dépassait le cadre d'un rôle purement éducatif. Nous estimions que le projet de déclaration alors à l'étude ne représentait rien de moins que la première étape fondamentale de l'élaboration du droit international de l'environnement.

Monsieur le Président, si le projet de déclaration reflétait ces considérations avant l'examen intensif et le débat auxquels il a donné lieu à l'intérieur du groupe de travail, il le fait maintenant bien davantage puisque la déclaration a été élargie à de nombreux égards et, ce qui est tout aussi important, qu'elle exprime maintenant un consensus étendu sur un plus grand nombre de questions.